

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : \_\_\_\_\_ Dossier complet le : \_\_\_\_\_ N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

#### 1. Intitulé du projet

Mise à disposition de manière permanente de deux alvéoles initialement dédiées au stockage de mâchefers pour l'entreposage de déchets ménagers permettant d'accroître la sécurité et la continuité du traitement.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Savoie Déchets

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Hugo Moreira de Meireles, Responsable QSE des centres de tri

RCS / SIRET 2 0 0 0 2 3 3 6 4 0 0 0 3 3 Forme juridique Etablissement public syndicat mixte

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	2714: Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois : volume supérieur à 1 000 m <sup>3</sup> (E) - 2713: Installation de transit, regroupement, tri [...] de déchets de métaux non dangereux : surface supérieure à 1 000 m <sup>2</sup> (E).

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Afin d'optimiser la gestion des stocks de déchets de l'installation de traitement de Savoie Déchets à Chambéry, l'exploitant souhaite obtenir une modification de son arrêté préfectoral pour autoriser le stockage de déchets ménagers (ordures ménagères et collecte sélective) dans deux alvéoles initialement dédiées à la maturation et au stockage de mâchefers.

Aucune construction ou démolition n'est à prévoir puisque ces alvéoles sont déjà existantes.

Les deux alvéoles stockant les déchets ménagers ont été identifiées et resteront inchangées, il s'agit de l'alvéoles n°3 et n°5. Celles-ci peuvent accueillir une quantité maximale de déchets ménagers de 2 100 tonnes. les alvéoles n°3 et n°5 permettent d'entreposer 1 000 tonnes d'ordures ménagères ou 400 tonnes de collectes sélectives en vrac. L'alvéole n°5 peut également accueillir 1 100 tonnes de collectes sélectives en balles.

## 4.2 Objectifs du projet

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

Aucune phase dite de travaux n'est pas à prévoir puisque les alvéoles sont déjà existantes. Par ailleurs, l'exploitant à déjà eu recours à ces alvéoles pour le stockage de déchets ménagers en 2020 et 2021. Des courriers adressés à la DREAL ont été envoyés dans chaque cas pour informer le service instructeur de la situation.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un examen au cas par cas selon la catégorie 1. "Installation Classées pour la Protection de l'Environnement" annexée à l'article R.122-2 du Code de l'Environnement.

En complément du présent dossier, un Porter à Connaissance sera déposé pour les modifications projetées des conditions d'exploitation.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Quantité maximale d'ordures ménagères par alvéole	1 000 tonnes
Quantité maximale de déchets issus de la collecte sélective en vras par alvéoles	400 tonnes
Quantité maximale de déchets issus de la collecte sélective en balle pour l'alvéole n°5	1 100 tonnes
Quantité maximale potentiellement présente dans les deux alvéoles	2 100 tonnes

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

336 rue de Chantabord,  
73000 Chambéry

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	19 ZNIEFFs sont présentes autour du site, dont 13 ZNIEFF de type I dans un rayon de 5km et 6 ZNIEFF de type II dans un rayon de 10km. Aucune ZNIEFF n'est présente à proximité immédiate des installations.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans les limites actuelles de l'UVETD de Chambéry se trouvant dans la zone industrielle de Bissy (73).
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de biotope la plus proche est la "Rive Sud du lac du Bourget" et est situé à plus de 5km au nord du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc national le plus proche est le parc de la Vanoise situé à plus de 50km au sud-est.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Grand Chambéry a élaboré un Plan de Prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) approuvé par conseil communautaire du 28 mars 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le service de cartographie en ligne du PLUi HD de Grand Chambéry a été consulté. L'établissement n'est pas situé en zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Chambéry est concernée par le Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) du bassin Chambérien, couvrant 16 communes, approuvé le 28 juin 1999 et ayant fait l'objet de deux révisions partielles en 2008 et 2011.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) est répertoriées sur la base de données CASIAS sous la référence RHA7302322. Elle n'est pas listée en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS) et n'appartient pas aux sites pollués ou potentiellement pollués BASOL appelant à une action des pouvoirs publics.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE 32) du "Bassin de la Leysse et du Serrioz" réglementée par l'arrêté départemental n+2018-374 du 29/05/2015.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usine se trouve à l'intérieur du Périmètre de Protection Rapprochée (PPR) défini par l'arrêté préfectoral du 5 octobre 1994, portant sur la déclaration d'utilité publique pour les travaux d'alimentation en eau potable du Puit des Iles (BSS001UWYG).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le PLUi HD de Grand Chambéry , aucun élément patrimonial, environnemental et paysager n'est situé à proximité des installations du site.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Huit zones NATURA 2000 sont présentes dans les environs du site, dont 5 relevant de la directive "Habitat" et 3 appartenant à la directive "Oiseaux". Ces zones se situent à plus de 10km des installations.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le PLUi HD de Grand Chambéry, aucun élément patrimonial, environnemental et paysager n'est situé à proximité des installations du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique aucun prélèvement d'eau. Les potentielles ressources en eau nécessaires à l'extinction d'un incendie sont déjà prévues par le réseau de l'établissement
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'alimentation en eau du site est assurée par le réseau public d'alimentation en eau potable. Le projet n'implique aucun drainage ou modification des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique aucune construction, démolition ou mouvement de terrain.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique aucune construction, démolition ou mouvement de terrain.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur un site existant et n'engendre aucune nouvelle installation ou artificialisation des sols.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à environ 10km autour des installations du site. Aucun impact du projet sur ces sites n'est attendu.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur un site existant et n'engendre aucune nouvelle installation ou artificialisation des sols.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé hors des zones d'aléas des risques technologiques identifiés dans le PLUi HD du Grand Chambéry. Le projet implique l'augmentation du stockage de matériaux combustible (déchets ménagers)/ A ce titre, des modifications de flux thermiques sont réalisées dans le cadre du porter à Connaissances, dans lequel le présent formulaire est annexé, afin d'évaluer les effets thermiques liés à un incendie au niveau des nouveaux stockages. Les potentiels risques liés à ces stockages sont évalués dans le PAC.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les alvéoles mâchefers identifiées pour le stockage des déchets ménagers sont localisées hors des zones d'aléas présentées dans le PPRn disponible sur le système de cartographie en ligne du PLUi HD du Grand Chambéry.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'impact sanitaire de la modification est limité. Le stockage en extérieur des déchets ménagers peut en revanche attirer des nuisibles. C'est pourquoi le recours aux alvéoles restera limité. Des actions de traitement des nuisibles sont par ailleurs réalisées régulièrement.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage tampon des OM avant incinération si nécessaire n'implique pas de trafic supplémentaire. Pour la collecte sélective, le centre de tri de Chambéry se situant à environ 1.2km de l'UVETD, le trafic engendré par les déchets éventuellement en transit sur le site reste négligeable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance sonore en lien avec ces nouveaux stockage (autre que celles existantes liées à l'activité normale de l'UVETD) n'est à prévoir.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le stockage ponctuel de déchets ménagers en extérieur dans des alvéoles couvertes mais non fermées peut être source de nuisance olfactive en fonction de la température et du sens du vent. Cependant, en considérant la localisation du site et du projet en zone industrielle et des habitations à 600m au plus proche à l'ouest (sens dominant du vent N/O à Chambéry), cette nuisance est considérée comme négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune vibration supplémentaire n'est à prévoir.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune émission lumineuse supplémentaire n'est à prévoir</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les stockages n'engendreront aucun rejet dans l'air en situation d'exploitation normale.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le stockage des ordures ménagères peut générer des lixiviats selon la nature des déchets réceptionnés. L'ensemble des rejets est collecté par le réseau de collecte du site et traité par la station de traitement des eaux usées de l'UVETD. Ces eaux sont ensuite dirigées vers l'Usine de Dépollution des Eaux Polluées (UDEP) de Chambéry.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit le stockage provisoire de déchets collectés dans les environs proches de l'installation pour organiser le tri et à terme la destruction de ces déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- OM avant incinération</li> <li>- CS avant tri et valorisation</li> </ul>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone industrielle, au sein d'un site existant et n'engendre aucune modification de façade ou création de bâtiment. Aucun impact sur le patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager n'est à prévoir.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures de sécurité mises en place pour ces deux alvéoles comprennent actuellement:

- Vidéosurveillance avec report en salle de commande et surveillance en permanence par les équipes d'exploitation,
- Moyen d'intervention en cas de départ de feu : extincteurs, poteaux incendie à proximité des alvéoles et répartis sur le site,
- Personnel formé.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments présentés, il n'est pas jugé nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. En premier lieu, pour répondre à une saisonnalité des flux de déchets et des contraintes techniques, l'exploitant a déjà eu recours à ces alvéoles mâchefers pour le stockage de déchets ménagers sans observer d'impact.

En second lieu, des éléments de sécurité sont déjà mis en place sur le site pour limiter le risque incendie de ces stockages. Enfin, en considérant l'activité même du site de traitement de déchets et les éléments présentés dans ce dossier, ces nouveaux stockages n'engendrent aucune nuisance supplémentaire pour l'environnement voisin du site. Le porter à connaissance associé au présent formulaire permet de justifier de l'absence d'impact environnemental et de risque accidentel majeur liés à la modification projetée.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Porter à connaissance Mise à jour des garanties financières

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Chambéry

le, 16/03/2023

Signature

SAVOIE DÉCHETS - Centre de tri  
928 avenue de la Houille Blanche  
73000 CHAMBÉRY